

Données
sociodémographiques **en bref**

Juin 2017 | Volume 21, numéro 3

Les violences conjugalesAnalyse des données québécoises de l'*Enquête sociale générale* de 2014Par Marie-Andrée Gravel et Luc Belleau, avec la collaboration de Jasline Flores¹

La violence conjugale est un problème grave et persistant qui touche la société québécoise dans son ensemble. Préoccupante tant pour l'ampleur des répercussions sur les victimes, directes et indirectes, que pour les coûts sociaux qu'elle engendre (Zhang et autres, 2012), la violence conjugale interpelle un ensemble d'acteurs gouvernementaux, communautaires et du milieu de la recherche. La diversité des acteurs, la complexité du phénomène, son caractère multidimensionnel, ainsi que la présence de plusieurs courants théoriques posent des défis quant à la définition et à la mesure du phénomène. Dans sa Politique d'intervention en matière de violence conjugale, le gouvernement du Québec s'appuie sur les notions de rapports de domination et d'inégalité pour définir la violence conjugale. On y lit : « La violence conjugale se caractérise par une série d'actes répétitifs [...] [et] comprend les agressions psychologiques, verbales, physiques et sexuelles ainsi que les actes de domination sur le plan économique. Elle ne résulte pas d'une perte de contrôle, mais constitue, au contraire, un moyen choisi pour dominer l'autre personne et affirmer son pouvoir sur elle. Elle peut être vécue dans une relation maritale, extramaritale ou amoureuse, à tous les âges de la vie. » (Gouvernement du Québec, 1995, p. 23)

Dans son *Rapport de situation sur la prévention de la violence dans le monde*, l'Organisation mondiale de la santé réaffirme la nécessité de détenir des données probantes sur la violence conjugale afin de guider les interventions et de mener une lutte efficace contre la violence (Organisation mondiale de la santé, 2014). Tout en poursuivant l'objectif d'enrichir la connaissance en matière de violence conjugale à l'échelle du Québec et de soutenir ainsi les efforts de prévention et d'intervention, la présente analyse tente de voir comment les données de l'*Enquête sociale générale* (ESG) (voir encadré *Source de données*) de Statistique Canada permettent de mesurer le phénomène au Québec, et ce, à partir de la définition mise de l'avant par le gouvernement provincial dans sa politique gouvernementale. Puisqu'aucune enquête québécoise n'a été réalisée sur la violence conjugale depuis 1998, les données de l'ESG de 2014 sont les seules données populationnelles, et les plus récentes, dont on dispose actuellement à l'échelle du Québec. Leur faible exploitation jusqu'à présent confirme l'utilité de cette analyse.

Le présent bulletin dresse le portrait de l'ampleur de plusieurs formes de violence subies en contexte conjugal, et dont la Politique d'intervention en matière de violence conjugale fait mention, soit les violences psychologique, économique, physique et sexuelle. De plus, comme l'ESG permet de documenter le harcèlement criminel en contexte conjugal et que celui-ci constitue une infraction en vertu du Code criminel, cette forme de violence est également considérée.

TABLE DES MATIÈRES

Les violences conjugales	1
Regard sur les plus grands donateurs du Québec	9

1. Respectivement de la Direction des statistiques sociodémographiques, de la Direction de la méthodologie et de la qualité et de la Direction des statistiques de santé. Les auteurs tiennent à remercier Julie Laforest, de l'Institut national de santé publique du Québec, ainsi que Robert Courtemanche, de la Direction de la méthodologie et de la qualité, pour leurs commentaires sur la version préliminaire du texte. Les analyses contenues dans ce texte ont été réalisées grâce à l'accès aux données au Centre interuniversitaire québécois de statistiques sociales (CIQSS), membre du Réseau canadien des centres de données de recherche (RCCDR).

Source de données

Les estimations présentées dans cet article sont tirées des données de l'*Enquête sociale générale* (ESG) de 2014. L'ESG est une enquête transversale annuelle qui a été établie en 1985 par Statistique Canada dans le but de suivre les tendances sociales relatives aux modes de vie et au bien-être de la population. Le cycle de l'ESG utilisé dans cette analyse porte sur la victimisation de la population et recueille entre autres choses de l'information sur la victimisation criminelle et la violence conjugale. La population cible se compose de l'ensemble de la population canadienne de 15 ans et plus, à l'exception des habitants des Territoires du Nord-Ouest, du Yukon et du Nunavut, ainsi que des personnes qui résident à temps plein dans des établissements institutionnels. En 2014, l'échantillon du fichier maître compte 33 127 répondants pour l'ensemble du Canada, dont 6 254 pour le Québec.

Traitements statistiques

L'existence de relations entre les différentes variables sélectionnées a été vérifiée par l'utilisation du test de khi-deux ajusté à l'aide de la méthode de Satterthwaite. Lorsqu'ils sont nécessaires, des tests d'égalité de proportion ont été effectués. La comparaison est basée sur la construction d'une statistique de Wald à partir de la différence des transformations « logit » des proportions estimées.

Types de relations¹ et formes de violence documentés par l'ESG

Trois types de relations sont considérés dans cette analyse : les conjoints, les ex-conjoints et les partenaires amoureux, actuels ou anciens. Comme le questionnaire de l'ESG ne s'adresse pas à chaque groupe de population (types de relations) de la même manière afin de documenter les différentes formes de violence, la figure 1 présente les formes de violence documentées selon les groupes de population ciblés.

Ainsi, les indicateurs relatifs au conjoint actuel font référence aux personnes étant mariées ou en union libre au moment de l'enquête, tandis que ceux associés à un ex-conjoint concernent les personnes ayant eu des contacts avec un ex-conjoint, d'un mariage ou d'une union libre, au cours des cinq dernières années. Il importe de mentionner que la violence de la part d'un ex-conjoint peut avoir été subie pendant la cohabitation ou après la séparation. Les indicateurs associés à un partenaire amoureux se rapportent pour leur part aux personnes ayant été en couple au cours des cinq dernières années ou à celles cohabitant avec leur conjoint actuel depuis cinq ans et moins.

Les estimations relatives à l'ensemble des types de relations s'appliquent aux personnes mariées ou en union libre, à celles ayant eu des contacts avec un ex-conjoint au cours des cinq dernières années, ainsi qu'à celles ayant eu un partenaire amoureux durant cette même période. L'utilisation de cette population de référence évoque une composante importante de la définition de la violence conjugale retenue par le gouvernement du Québec, soit le fait que la violence puisse « être vécue dans une relation maritale, extramaritale ou amoureuse ».

Vu la manière dont est construite l'enquête, une même personne pourrait avoir répondu aux questions des trois types de relations.

1. Les conjoints de même sexe sont considérés dans les trois types de relations.

Violence psychologique en contexte conjugal

Comme « les agressions psychologiques » sont un des éléments centraux de la définition gouvernementale, particulièrement quant aux notions de contrôle et de domination, elles sont évaluées dans cette analyse. Dans l'ESG de 2014, la violence psychologique perpétrée par un conjoint ou un ex-conjoint est mesurée au moyen de sept questions relatives à des conduites contrôlantes, par exemple l'isolement social, la jalousie et les menaces de violence physique. Quatre de ces questions ont été utilisées pour une première fois par Statistique Canada (1993) dans l'*Enquête sur la violence envers les femmes* menée en 1993 et sont inspirées des énoncés proposés par Tolman (1989) dans l'élaboration du *Psychological Maltreatment Women Inventory*. Depuis 1993, Statistique Canada a bonifié l'outil de mesure en ajoutant trois énoncés, pour un total de sept en 2014. Comme ces énoncés visent à décrire le conjoint ou l'ex-conjoint et ne font pas référence à des incidents violents identifiables dans le temps, aucune période de temps n'est spécifiée².

La violence psychologique de la part d'un partenaire amoureux est évaluée différemment de celle de la part du conjoint ou d'un ex-conjoint. Ainsi, les individus ayant été en couple dans les cinq dernières années ne sont pas invités à évaluer de façon distincte des comportements contrôlants de leur partenaire, actuel ou antérieur, mais bien à répondre à une seule question faisant référence au fait d'avoir subi au moins une des trois conduites contrôlantes, soit l'isolement social, les paroles blessantes et les menaces³. Puisqu'elle n'énumère pas de façon exhaustive chacune des conduites contrôlantes documentées pour

les conjoints et les ex-conjoints, cette manière de récolter pourrait sous-estimer l'ampleur de la violence psychologique subie dans une relation amoureuse.

Au Québec, environ 12 % de la population ciblée par cette analyse a subi de la violence psychologique dans une relation actuelle ou antérieure (tableau 1). Comme cette proportion ne diffère pas significativement selon le sexe, les femmes et les hommes semblent être touchés de façon similaire par cette forme de violence. Malgré cette similitude, des différences peuvent être décelées à l'égard du type de relation intime. À cet effet, on remarque que la proportion de victimes de violence psychologique de la part d'un ex-conjoint (39 %), avant ou après la séparation, est plus élevée que celle des victimes de la part du conjoint actuel (8,5 %) et d'un partenaire amoureux (6,7 %). Aussi, tandis que les hommes subissent, toutes proportions gardées, plus de violence psychologique que les femmes de la part d'un conjoint actuel (11 % c 6,2 %), les estimations obtenues pour les ex-conjoints et les partenaires amoureux exposent la tendance inverse. En effet, les femmes sont plus touchées que les hommes par la violence psychologique d'un ex-conjoint (45 % c. 32 %) et d'un partenaire amoureux (8,1 % c 5,1 %).

Violence économique en contexte conjugal

Afin de poursuivre l'objectif de mesurer la violence conjugale telle qu'elle est définie dans la politique québécoise en la matière, les « actes de domination sur le plan économique » ont été considérés dans la présente analyse. Puisqu'elles sont toutes deux intimement liées à la notion de contrôle, la violence économique subie dans un contexte conjugal

est évaluée dans l'ESG de la même manière que la violence psychologique, à l'aide d'énoncés permettant de décrire les comportements contrôlants de leur conjoint actuel ou d'un ex-conjoint. Il est à noter que la présence de violence économique dans une relation amoureuse n'est pas évaluée dans le cadre de l'ESG de 2014. En 1999, en 2004 et en 2009, la violence économique est documentée à partir d'un seul énoncé, soit le fait d'être tenu à l'écart du revenu familial. En 2014, Statistique Canada ajoute un énoncé faisant référence au fait d'avoir été forcé de donner de l'argent ou des biens à un conjoint ou à un ex-conjoint^{4,5}.

Les résultats obtenus montrent que, au Québec, environ 1,7 % des individus ayant un conjoint ou ayant eu des contacts avec un ex-conjoint au cours des cinq dernières années ont subi de la violence économique dans un contexte conjugal (tableau 1). À l'image de la violence psychologique, la violence économique perpétrée par un ex-conjoint fait, toutes proportions gardées, plus de victimes que pour l'ensemble des types de relations évalués dans cette analyse (8,5 % c. 1,7 %). Notons que, de façon générale, les femmes sont plus exposées que les hommes à cette forme de violence (ensemble : 2,3 % c. 1,1 % ; ex-conjoint : 12 % c. 5,2 %). Lessard et autres (2015) soulignent l'importance des ressources financières dans l'articulation de la violence conjugale, particulièrement en situation économique précaire.

À cause de la faible précision des estimations, ainsi que des risques de divulgation en raison de petits nombres, les résultats relatifs à la violence économique infligée par le conjoint actuel ne peuvent être diffusés à l'échelle du Québec.

2. Pour plus d'informations, consultez la page 34 du *Compendium d'indicateurs sur la mesure de la violence conjugale au Québec*.

3. *Ibid.*, p. 29.

4. *Ibid.*, p. 37.

5. La combinaison des énoncés de la violence psychologique et de la violence économique forme une échelle des conduites contrôlantes permettant d'évaluer la présence et l'intensité du contrôle dans la relation. Leur opérationnalisation rend possible la différenciation de certains types de violence conjugale, notamment le terrorisme intime, la résistance violente et la violence situationnelle (Johnson, 2014 ; Johnson et Leone, 2005).

Tableau 1

Proportion de victimes de violence de la part du conjoint, d'un ex-conjoint ou d'un partenaire amoureux, selon le sexe de la victime et la forme de violence subie, cinq dernières années, Québec, 2014

	Conjoint(e) ¹		Ex-conjoint(e) ²		Partenaire amoureux(se) ³		Ensemble	
	%	IC 95 %	%	IC 95 %	%	IC 95 %	%	IC 95 %
Violence psychologique								
Sexes réunis	8,5	[7,4 ; 9,7]	38,7	[34,6 ; 42,7]	6,7	[5,4 ; 8,0]	11,9	[10,9 ; 13,0]
Hommes	10,7	[8,9 ; 12,6]	32,1	[26,3 ; 37,9]	5,1*	[3,7 ; 6,9]	12,3	[10,8 ; 13,8]
Femmes	6,2 [†]	[5,0 ; 7,6]	44,7 [†]	[39,2 ; 50,1]	8,1 [†]	[6,2 ; 10,4]	11,6	[10,2 ; 12,9]
Violence économique								
Sexes réunis	F		8,5*	[6,2 ; 11,2]	..		1,7 ⁴	[1,3 ; 2,2]
Hommes	x		5,2*	[3,2 ; 8,0]	..		1,1 ^{4*}	[0,7 ; 1,7]
Femmes	x		11,5 ^{1*}	[7,6 ; 16,4]	..		2,3 ^{4†*}	[1,5 ; 3,3]
Violence physique								
Sexes réunis	2,1*	[1,5 ; 2,9]	9,2	[7,0 ; 12,0]	3,1	[2,3 ; 4,0]	3,4	[2,8 ; 4,0]
Hommes	2,7*	[1,7 ; 4,1]	7,5*	[4,6 ; 11,4]	2,3*	[1,5 ; 3,4]	3,4	[2,5 ; 4,4]
Femmes	1,4*	[0,8 ; 2,2]	10,8*	[7,5 ; 15,1]	3,8*	[2,6 ; 5,4]	3,4	[2,6 ; 4,3]
Violence sexuelle								
Sexes réunis	x		x		1,0 ^{**}	[0,5 ; 1,6]	0,5 ^{**}	[0,3 ; 0,8]
Hommes	x		x		x		x	
Femmes	x		x		x		x	
Harcèlement criminel								
Sexes réunis	x		3,5*	[2,2 ; 5,3]	1,4 ^{**}	[0,8 ; 2,3]	1,5	[1,1 ; 2,0]
Hommes	x		x		F		0,7 ^{**}	[0,4 ; 1,3]
Femmes	x		x		1,9 ^{**}	[0,9 ; 3,5]	2,3 ^{†*}	[1,6 ; 3,1]
Violence conjugale⁵								
Sexes réunis	9,6	[8,4 ; 10,8]	39,9	[35,8 ; 44,0]	8,6	[7,1 ; 10,1]	12,3	[11,3 ; 13,3]
Hommes	12,0	[10,0 ; 14,0]	33,5	[27,7 ; 39,3]	6,7	[5,1 ; 8,7]	12,7	[11,2 ; 14,2]
Femmes	7,0 [†]	[5,7 ; 8,4]	45,8 [†]	[40,3 ; 51,3]	10,4 [†]	[8,1 ; 12,7]	12,0	[10,7 ; 13,2]

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation entre 25 % et 33 % ; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.

† Estimation significativement différente de celle des hommes au seuil de 0,05.

.. Donnée non disponible.

x Donnée confidentielle (risque de divulgation en raison de petits nombres).

F Coefficient de variation supérieur à 33 % ; donnée peu fiable, ne peut être diffusée.

IC Intervalle de confiance.

1. Comprend les conjoints mariés ou en union libre.

2. Comprend les conjoints séparés d'un mariage ou d'une union libre, ainsi que les conjoints divorcés ayant eu des contacts au cours des cinq dernières années.

3. Comprend les personnes qui ont été en couple au cours des cinq dernières années ou celles qui cohabitent avec leur conjoint depuis moins de cinq ans.

4. Exclut les partenaires amoureux.

5. Correspond aux personnes ayant subi au moins une des formes de violence en contexte conjugal documentées.

Source : Statistique Canada, *Enquête sociale générale* de 2014, fichier maître. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Violence physique subie en contexte conjugal

Composante d'importance de la violence conjugale telle qu'elle est définie dans la politique gouvernementale, la violence physique est une des formes de violence

les plus fréquemment documentées. Dans l'ESG, la violence physique subie dans la relation actuelle et dans une relation antérieure au cours des cinq dernières années est mesurée à l'aide d'échelles de tactiques d'agression physique largement inspirées des échelles des tactiques de

conflits (*Conflict Tactics Scales*) (CTS) (Straus et autres, 1996). En 2014, comme en 2009, en 2004 et en 1999, la présence de violence physique est évaluée à partir de neuf questions évoquant des gestes violents précis allant des menaces à l'utilisation d'une arme à feu⁶.

6. *Ibid.*, p. 30.

À l'image de la mesure de la violence psychologique, la violence physique de la part d'un partenaire amoureux n'est pas mesurée de la même façon que celle subie de la part du conjoint ou d'un ex-conjoint. En effet, les répondants n'ont pas été questionnés sur le fait d'avoir vécu chacun des gestes violents présents dans les CTS (neuf questions), mais plutôt sur le fait d'avoir subi ou non de la violence physique. Le caractère général de la question, en opposition à la spécificité des questions des CTS, et le fait de faire directement référence à la violence pourraient engendrer une certaine sous-déclaration, particulièrement quant aux gestes violents les moins graves⁷.

Au Québec, un peu plus de 3 % de la population visée a subi au cours des cinq dernières années de la violence physique dans une relation intime, soit de la part du conjoint, d'un ex-conjoint ou d'un partenaire amoureux, actuel ou ancien (tableau 1). Les données de l'ESG montrent que l'ampleur de la violence physique diffère selon le type de relation analysé. Ainsi, la violence physique subie dans une relation antérieure, au moment de la cohabitation ou après la séparation, est plus fréquente que dans les autres types de relations documentés dans cette analyse. En effet, tandis que près de 10 % des personnes ayant un ex-conjoint ont subi de la violence physique au cours des cinq dernières années, cette même proportion est d'environ 2 % chez les conjoints actuels et d'un peu plus de 3 % chez les partenaires amoureux.

Telle qu'elle est mesurée par l'ESG, la violence physique vécue en contexte conjugal au Québec n'expose aucune différence significative entre les hommes et les femmes, et ce, peu importe le type de relation.

Violence sexuelle en contexte conjugal

À l'image de la politique québécoise en matière de violence conjugale, la violence sexuelle est documentée dans cette analyse.

Partie intégrante de l'outil de mesure relatif à la violence physique, la violence sexuelle de la part du conjoint ou d'un ex-conjoint subie au cours des cinq dernières années est également évaluée à l'aide d'échelles de tactiques d'agression physique (CTS). Dans les trois premiers cycles de l'ESG – Victimisation, une seule question est consacrée à la mesure de la violence sexuelle dans un contexte conjugal, soit le fait d'avoir été forcé à se livrer à une activité sexuelle non désirée. En 2014, Statistique Canada élargit sa mesure et ajoute une deuxième question portant sur les moyens autres que physiques pour commettre une agression sexuelle⁸.

À l'image de la violence psychologique et de la violence physique, la violence sexuelle de la part d'un partenaire amoureux est mesurée à l'aide d'une seule question faisant directement référence au fait d'avoir subi ou non de la violence sexuelle. Comme il a été mentionné précédemment, les différences entre la manière de récolter l'information pourraient entraîner une variation de la mesure de la violence sexuelle.

En raison des petits nombres, les risques de divulgation empêchent la diffusion de la plupart des estimations liées à la violence sexuelle à l'échelle du Québec. Malgré cette limitation, les résultats permettent de constater que, dans l'ensemble, moins de 1 % de la population visée par cette analyse (voir figure 1) a subi de la violence sexuelle au cours des cinq dernières années (tableau 1). À l'échelle canadienne, les données de l'ESG traduisent l'exposition marquée des femmes, comparativement à celle des hommes, quant à la violence sexuelle

en contexte conjugal, aux mains d'un ex-conjoint (2,6 % c. 0,7 %) et d'un partenaire amoureux (2,0 % c. 0,4 %) (données non illustrées). On peut penser que si leur diffusion était possible, les données québécoises pourraient exposer cette même tendance.

Harcèlement criminel en contexte conjugal

Comme il a été dit, le harcèlement criminel n'est pas mentionné dans la définition de la violence conjugale du gouvernement du Québec. Par contre, puisqu'il constitue une infraction criminelle susceptible d'être subie dans une relation intime, il est également documenté dans cette analyse. Dans l'ESG, le harcèlement criminel n'est pas mesuré dans les sections portant spécifiquement sur la violence conjugale. Cette forme de violence est donc évaluée pour l'ensemble de la population de 15 ans et plus, et ce, pour plusieurs types de liens entre la victime et l'auteur présumé (étranger, conjoint, voisin, ami, etc.). Pour être considérée comme une victime de harcèlement criminel en contexte conjugal, une personne doit d'abord avoir répondu positivement au fait d'avoir vécu une situation menaçante au cours des cinq dernières années, ou d'avoir craint pour sa sécurité ou celle d'une connaissance en raison de harcèlement. La victime doit ensuite identifier l'auteur présumé comme étant le conjoint, un ex-conjoint, le petit ami ou un ex-petit ami⁹.

Au Québec, un peu plus de 7 % de la population québécoise de 15 ans et plus a subi du harcèlement au cours des cinq dernières années, et ce, peu importe le lien avec l'auteur présumé (données non illustrées). Lorsque l'auteur présumé est identifié comme étant le conjoint, un ex-conjoint, le petit ami ou un ex-petit ami, cette même proportion est d'environ 1,5 % de la population visée par la présente analyse (voir section *Types de relations et formes de violence documentés*

7. *Ibid.*, p. 33.

8. *Ibid.*, p. 30.

9. *Ibid.*, p. 39.

par l'ESG). À l'image des constats tirés des données policières (Ministère de la Sécurité publique, 2016), les données de l'ESG permettent de constater que la prévalence de cette forme de violence est plus élevée chez les femmes que chez les hommes (2,3 % c. 0,7 %). On note également que l'ampleur du harcèlement criminel diffère selon le type de relation. En effet, le harcèlement d'un petit ami, actuel ou ancien, est moins répandu que celui d'un ex-conjoint (1,4 % c. 3,5 %).

À l'échelle du Québec, le potentiel d'analyse relatif aux victimes de harcèlement criminel subi par le conjoint, tout comme l'analyse différenciée selon le sexe pour chacun des types de relations documentés, est limité. En effet, à cause des risques de divulgation, certaines estimations ne peuvent être diffusées.

Violence conjugale au Québec

En somme, au Québec, si l'on considère les violences conjugales et les types de relations documentés par l'ESG, un peu plus de 12 % de l'ensemble des personnes mariées ou en union libre, ayant été en couple ou en contact avec un ex-conjoint dans les cinq dernières années a subi au moins une forme de violence dans un contexte conjugal durant cette même période. On remarque également que la violence perpétrée par un ex-conjoint (40 %), durant l'union ou après la séparation, est plus répandue que celle de la part du conjoint actuel (9,6 %) ou d'un partenaire amoureux (8,6 %).

À l'image des résultats tirés de données d'enquêtes et obtenus au moyen des CTS (Johnson, 2014), la prévalence de la violence conjugale n'est pas significativement différente chez les femmes et chez les hommes lorsque l'on considère l'ensemble des types de relations et des formes de violence documentés (au moins une forme de violence). Par contre, l'examen de la violence conjugale selon le type de relation intime et le sexe des victimes montre que les femmes sont plus fréquemment victimisées par un ex-conjoint (46 % c. 34 %), durant ou après l'union, et par un partenaire amoureux (10 % c. 6,7 %), tandis que les hommes

sont proportionnellement plus nombreux que les femmes à subir de la violence alors qu'ils sont mariés ou en union de fait au moment de l'enquête (12 % c. 7,0 %).

Mentionnons que les estimations obtenues, tout comme les constats qui en sont tirés, sont largement influencées par les formes de violence les plus fréquentes, particulièrement par la violence psychologique.

Conclusion

En somme, tout en permettant de mesurer plusieurs composantes de la définition de la violence conjugale proposée par le gouvernement du Québec dans la Politique d'intervention en matière de violence conjugale (1995), l'analyse des données de l'ESG traduit le caractère hétérogène du phénomène. Bien qu'une certaine conciliation entre les données de l'enquête et la définition gouvernementale ait été possible, particulièrement quant à la diversité des formes de violence et des types de relations documentés, on remarque que des éléments n'ont pu être évalués. Par exemple, puisque la violence verbale n'est pas considérée de manière distincte dans l'ESG – certaines notions étant par contre incluses dans la mesure de la violence psychologique –, la mesure des « agressions verbales » n'a pas été possible. Aussi, à la différence de la définition gouvernementale, qui précise le caractère répétitif des actes violents, et bien qu'il soit possible d'aborder sommairement cet aspect avec l'ESG, la structure de l'enquête ne permet pas de tenir compte de cette composante pour chacune des formes de violence. De plus, la population visée par l'enquête, soit l'ensemble des personnes de 15 ans et plus, ne permet pas de mesurer la présence de violence dans les relations amoureuses des adolescents et, conséquemment, d'aborder le fait que « la violence puisse être vécue à tous âges de la vie ».

La pluralité des constats tirés de cette analyse confirme l'intérêt d'évaluer les formes de violence, tout comme les différents types de relations, de façon isolée. On remarque dans un premier temps que la violence psychologique est la forme

de violence conjugale la plus fréquente. Faisant directement référence aux notions de contrôle, de domination et de coercition, dimensions centrales de la définition du gouvernement du Québec, la violence psychologique peut traduire des agressions sévères de diverses natures et expliquer l'intensification de la violence (Stark, 2014). Aussi, malgré le manque de valeur juridique de la plupart des tactiques de contrôle et de coercition, Lessard et autres (2015) soulignent l'importance de considérer la violence psychologique dans la définition comme dans la mesure. En contrepartie de la prévalence élevée de la violence psychologique, les estimations obtenues montrent que la violence sexuelle est la forme de violence subie en contexte conjugal la moins déclarée.

D'autre part, la prévalence des violences perpétrées par un ex-conjoint est plus élevée que celles subies aux mains du conjoint actuel ou d'un partenaire amoureux, actuel ou ancien. De façon générale, les femmes sont proportionnellement plus nombreuses que les hommes à subir de la violence de la part d'un ex-conjoint, pendant la cohabitation ou après la rupture, tandis que les hommes en subissent davantage de la part d'une conjointe actuelle. Selon Hotton (2001), lorsque la violence survient après la séparation, qu'elle débute après la dissolution de l'union ou qu'elle se poursuive, elle est plus fréquemment sévère.

À l'échelle du Québec, l'utilisation des données de l'ESG pose des défis au regard de la qualité des estimations obtenues. En effet, l'enquête étant d'abord et avant tout prévue pour évaluer la victimisation de la population canadienne, le potentiel d'analyse relatif aux victimes de violence conjugale à l'échelle québécoise est limité. Plus encore, comme notre analyse se penche de façon générale sur une faible part de l'ensemble de la population visée par l'ESG, et que la précision des estimations tend à se dégrader à mesure que la taille de la population étudiée diminue, la précision de certaines estimations en est affectée. En raison d'un manque de puissance statistique, certaines hypothèses n'ont pu être vérifiées au moyen des données de l'ESG.

Références

- FLORES, Jasline, Marie-Andrée GRAVEL et Chantale LECOURE (2017). *Compendium d'indicateurs sur la mesure de la violence conjugale au Québec de 1999 à 2015*, Québec, Institut de la statistique du Québec, 126 p.
- GOUVERNEMENT DU QUÉBEC (1995). *Politique d'intervention en matière de violence conjugale : prévenir, dépister, contrer la violence conjugale*, Québec, 77 p. [En ligne]. [www.scf.gouv.qc.ca/fileadmin/publications/Violence/Prevenir_depister_contrer_Politique_VC.pdf] (Consulté le 5 avril 2017).
- HOTTON, Tina (2001). « La violence conjugale après la séparation », *Juristat*, n° 85-002-XIF vol. 21, n° 7 au catalogue de Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, 20 p.
- JOHNSON, Holly (1996). *Dangerous Domains: Violence Against Women in Canada*, n° 85-002-X au catalogue de Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, p. 3-21.
- JOHNSON, Michael P. (2014). « Les types de violence familiale », dans RINFRET-RAYNOR, Maryse, et autres (dir.), *Violence envers les femmes, réalités complexes et nouveaux enjeux dans un monde en transformation*, Montréal, Presses de l'Université du Québec, 330 p.
- JOHNSON, Michael P., et Janel M. LEONE (2005). "The Differential Effects of Intimate Terrorism and Situational Couple Violence", *Journal of Family Issues*, vol. 26, n° 3, p. 322-349.
- LESSARD, Geneviève, et autres (2015). « Les violences conjugales, familiales et structurelles : vers une perspective intégrative des savoirs », *Enfances, Familles, Générations*, n° 22, p. 1-26.
- MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE (2016). *Les infractions contre la personne commises dans un contexte conjugal au Québec. Faits saillants 2014*, Gouvernement du Québec, 36 p.
- ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ (2014). *Rapport de situation 2014 sur la prévention de la violence dans le monde*. Résumé d'orientation, Département Prise en charge des maladies non transmissibles, handicap et prévention de la violence et des traumatismes (NVI), [En ligne]. [apps.who.int/iris/bitstream/10665/145088/1/WHO_NMH_NVI_14.2_fre.pdf?ua=1&ua=1] (Consulté le 11 avril 2017).
- STARK, Evan (2014). « Une re-présentation des femmes battues », dans RINFRET-RAYNOR, Maryse, et autres (dir.), *Violence envers les femmes, réalités complexes et nouveaux enjeux dans un monde en transformation*, Montréal, Presses de l'Université du Québec, 330 p.
- STATISTIQUE CANADA (1993). *Enquête sur la violence envers les femmes – Questionnaire d'enquête*, 84 p. [En ligne]. [www23.statcan.gc.ca/imdb-bmdi/instrument/3896_Q1_V1_fra.pdf] (Consulté le 20 mars 2017).
- STRAUS, Murray A., et autres (1996). "The Revised Tactics Scales (CTS2)", *Journal of Family Issues*, vol. 17, n° 3, p. 283-316.
- TOLMAN, Richard M. (1989). "The Development of a Measure of Psychological Maltreatment of Women by their Male Partners", *Violence and Victims*, n° 4, p. 159-177.
- ZHANG, Ting, et autres (2012). *Une estimation de l'incidence économique de la violence conjugale au Canada en 2009*, Ministère de la Justice du Canada, 157 p.

Regard sur les plus grands donateurs du Québec¹

Par Stéphane Crespo

À l'instar de l'entraide et du bénévolat, le don financier constitue une pratique philanthropique illustrant le niveau d'engagement communautaire. Or, un trait important des dons effectués par les particuliers aux organismes de bienfaisance et aux autres organismes à but non lucratif est l'inégalité des montants octroyés en fonction des caractéristiques individuelles et géographiques. La recherche a d'ailleurs exposé la variabilité des dons selon la scolarité, la situation socio-professionnelle (y compris le revenu), l'âge et la religiosité, ainsi que les écarts entre le Québec et le reste du Canada en raison de différences dans la culture philanthropique².

Une manière d'aborder le phénomène d'inégalité des dons consiste à comparer les donateurs dans leur ensemble au groupe des « plus grands donateurs ». Ce groupe est formé des 10 % de donateurs qui octroient les montants les plus élevés³. Dans le présent article, on s'intéresse aux plus grands donateurs du Québec ainsi définis. Après avoir fourni quelques indications sur les montants donnés par ce groupe, on cherche à savoir qui en fait partie, et dans quels domaines d'activité vont les dons. Ensuite, on s'interroge sur la place qu'occupent les donateurs du Québec parmi le groupe des plus grands donateurs du Canada.

Les dons des « plus grands donateurs » du Québec en bref

Au Québec, deux tiers des 1,45 milliard de dollars octroyés aux organismes de bienfaisance et aux autres organismes à but non lucratif proviennent des plus grands donateurs.

En 2013 au Québec, le don minimal pour faire partie du groupe des plus grands donateurs s'élève à environ 500 \$ (tableau 1). Approximativement 552 000 des 5 479 000 donateurs font partie de ce groupe. Le montant moyen de leurs dons s'élève à 1 700 \$, pour un montant total de 956,5 millions de dollars. Il s'agit de près des deux tiers (66 %) du montant total des dons faits par l'ensemble des donateurs, estimé à 1,45 milliard de dollars.

Ces données confirment la forte inégalité des dons. Ainsi, le don moyen des plus grands donateurs est à peu près 6 fois plus élevé que le don moyen de tous les

donateurs (1 700 \$ c. 300 \$, tableau 1), et 17 fois plus élevé que le don moyen des autres donateurs, formant les 90 % restants (donnée non illustrée).

Tableau 1

Quelques indicateurs, groupe des plus grands donateurs et ensemble des donateurs, donateurs âgés de 15 ans et plus, Québec, 2013

	Unité	Estimation	Intervalle (95 %)	
Plus grands donateurs¹ du Québec				
Montant minimal	\$	489	412	567
Montant moyen	\$	1 732	1 294	2 171
Montant total	k\$	956 466	678 801	1 234 131
Part des dons ²	%	65,9	59,3	72,6
Effectif des donateurs	k	552
Ensemble des donateurs du Québec				
Montant moyen	\$	265	215	315
Montant total	k\$	1 450 322	1 173 195	1 727 449
Effectif des donateurs	k	5 479

1. Groupe correspondant au décile supérieur des donateurs du Québec.

2. Montant total des dons des plus grands donateurs du Québec, en proportion du montant total des dons de l'ensemble des donateurs du Québec.

Note : La méthode d'autoamorçage (*bootstrap*) a été utilisée dans le calcul des intervalles de confiance.

Source : Statistique Canada, *Enquête sociale générale – Dons, bénévolat et participation*, fichier de microdonnées à grande diffusion. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

1. L'auteur remercie sa collègue Marie-Andrée Gravel, ainsi que Charles Fleury, professeur au Département de sociologie de l'Université Laval, pour leurs commentaires sur la version préliminaire du texte.

2. Yvan COMEAU (2014), *Caractère et dynamiques de la culture philanthropique au Québec*, Montréal, Institut Mallet, 32 p.

3. Martin TURCOTTE (2015), *Les dons de bienfaisance des particuliers*, Ottawa, Statistique Canada, 24 p.

Données et méthodologie

La présente analyse repose sur les microdonnées à grande diffusion de l'*Enquête sociale générale – Dons, bénévolat et participation* (ESG-DBP) de 2013. La population cible comprend les résidents des dix provinces.

Donateurs. Cette enquête définit un donateur comme un particulier de 15 ans et plus ayant effectué au moins un don en argent à un organisme de bienfaisance ou à un autre organisme sans but lucratif au cours des 12 mois précédant l'ESG-DBP, sans égard au crédit d'impôt éventuellement associé aux dons.

Domaines d'activité des organismes bénéficiaires. On peut déterminer les domaines d'activité des organismes bénéficiaires pour lesquels des dons ont été versés. L'ESG-DBP a utilisé une version regroupée en 12 catégories de la Classification internationale des organismes à but non lucratif, laquelle comporte 15 catégories. Pour une définition de ces 15 catégories, consulter la page suivante : www.imaginecanada.ca/fr/classification-des-organismes. Par exemple, la catégorie « Religion » regroupe « des organismes qui mettent en valeur les croyances religieuses, célèbrent des services et des rites religieux (par exemple, les églises, les mosquées, les synagogues, les temples, les sanctuaires, les séminaires, les monastères et autres institutions religieuses du genre), ainsi que leurs organismes auxiliaires ». Étant donné les faibles montants des dons octroyés dans quelques catégories, d'autres regroupements ont été effectués dans la présente analyse. Au total, neuf catégories sont disponibles (voir tableau 3).

Comparabilité avec d'autres sources de données. Les données de cette enquête ne sont pas directement comparables aux données fiscales recueillies par Statistique Canada à partir des déclarations de revenus fédérales. En effet, dans ces données fiscales, un donateur est une personne ayant déclaré des dons de charité à la ligne 340 de cette déclaration, tandis que le don est mesuré dans sa portion admissible (voir notamment le tableau CANSIM 111-0001). L'ESG-DBP, pour sa part, ne se limite pas aux montants déclarés et admissibles des dons.

Tests d'hypothèse (tableaux 2, 3 et 5). Pour une catégorie de variable donnée, la valeur p ($\dagger\dagger$: $p \leq 0,01$; \dagger : $0,01 < p \leq 0,05$) est le seuil observé du test bilatéral dont l'hypothèse nulle est que la différence entre le pourcentage (de cette catégorie) dans le groupe des plus grands donateurs et son pourcentage dans l'ensemble des donateurs est égale à zéro. Pour une variable donnée, la valeur p est le seuil observé du test du khi carré (ajusté selon la méthode de Satterthwaite) pour l'association entre la variable et le fait d'appartenir ou non au groupe des plus grands donateurs. La méthode d'auto-amorçage (*bootstrap*) a été utilisée dans le calcul de ces valeurs p , de même que dans les intervalles de confiance des deux pourcentages.

Portrait des plus grands donateurs du Québec

Les résultats qui suivent dressent un portrait des plus grands donateurs du Québec à partir d'un ensemble de sept variables (tableau 2). Ce portrait se compose de toutes les catégories (de ces variables) dont la représentation (c.-à-d. la proportion) parmi les plus grands donateurs surpasse la représentation parmi l'ensemble des donateurs. Il s'agit, en d'autres termes, de catégories liées positivement à la présence parmi les plus grands donateurs.

Les plus grands donateurs sont plus souvent âgés, nés à l'extérieur du Canada, religieux pratiquants, bénévoles, scolarisés et avec de hauts revenus

Bien que les hommes soient en surnombre parmi les plus grands donateurs en comparaison de l'ensemble des donateurs (55 % c. 49 %), la différence entre les proportions n'est pas significative sur le plan statistique (tableau 2) : le genre du donateur ne contribue donc pas au portrait. Au contraire, les donateurs âgés de 55 ans et plus sont surreprésentés parmi les plus grands donateurs : ils forment

la moitié (50 %) de ce groupe, contre un peu plus du tiers de l'ensemble des donateurs (36 %). De même, on trouve proportionnellement plus de donateurs nés à l'extérieur du Canada, de donateurs qui pratiquent leur religion au moins une fois par semaine et de donateurs qui font du bénévolat parmi les plus grands donateurs (respectivement 25 % c. 14 %, 34 % c. 12 % et 50 % c. 34 %). Enfin, les donateurs détenant un diplôme universitaire et ceux dont le revenu personnel est d'au moins 80 000 \$ se trouvent plus souvent dans ce groupe (52 % c. 26 % et 27 % c. 9 %)⁴.

4. Les catégories dont la surreprésentation vient d'être établie parmi les plus grands donateurs sont toutes associées de manière positive et indépendante aux chances de faire partie des plus grands donateurs, d'après des analyses de régression logistique multiple.

Tableau 2

Distribution de variables, comparée entre le groupe des plus grands donateurs et l'ensemble des donateurs, donateurs âgés de 15 ans et plus, Québec, 2013

	Taux de donateurs Estimation	[1]. Plus grands donateurs ¹			[2]. Ensemble des donateurs			Différence ([1]-[2]) Estimation points
		Estimation	Intervalle (95 %)		Estimation	Intervalle (95 %)		
		%						
Sexe								
Hommes	80,8	54,6	47,2	61,7	49,4	48,3	50,5	5,2
Femmes	81,3	45,4	38,3	52,8	50,6	49,5	51,7	-5,2
Âge								
De 15 à 34 ans	74,3	12,9	8,3	19,6	28,1	26,9	29,5	-15,2 ^{††}
De 35 à 54 ans	85,4	37,3	30,8	44,2	35,5	34,5	36,5	1,8
55 ans et plus	82,7	49,8	42,9	56,8	36,4	35,4	37,4	13,5 ^{††}
Né au Canada²								
Oui	81,5	75,2	67,7	81,4	86,5	84,4	88,4	-11,3 ^{††}
Non	76,0	24,8	18,6	32,3	13,5	11,6	15,6	11,3 ^{††}
Pratique religieuse au moins une fois par semaine²								
Oui	91,3	34,1	27,4	41,5	12,4	10,7	14,2	21,7 ^{††}
Non (pratique moins souvent)	86,2	34,1	27,4	41,4	39,6	37,0	42,3	-5,6
Ne pratique pas du tout	74,3	31,9	25,5	38,9	48,0	45,3	50,7	-16,1 ^{††}
Bénévolat								
Oui	87,0	50,3	43,3	57,4	34,5	32,1	36,9	15,9 ^{††}
Non	78,2	49,7	42,6	56,7	65,5	63,1	67,9	-15,9 ^{††}
Niveau de scolarité²								
Primaire ou secondaire	73,4	24,0	17,9	31,4	36,4	34,1	38,8	-12,5 ^{††}
Collégial	85,5	24,1	18,3	31,0	37,2	34,8	39,7	-13,1 ^{††}
Universitaire	86,0	51,9	44,5	59,3	26,4	24,3	28,6	25,6 ^{††}
Revenu individuel³								
Moins de 20 000 \$	72,8	20,3	14,7	27,4	31,3	29,5	33,2	-11,0 ^{††}
De 20 000 \$ à 39 999 \$	82,6	22,2	16,6	29,1	31,6	30,0	33,3	-9,4 ^{††}
De 40 000 \$ à 79 999 \$	86,5	30,3	24,6	36,6	28,1	26,6	29,7	2,2
80 000 \$ et plus	93,2	27,2	21,9	33,2	9,0	8,0	10,1	18,2 ^{††}

†† : $p \leq 0,01$; † : $0,01 < p \leq 0,05$. Voir le dernier paragraphe de l'encadré Données et méthodologie.

1. Groupe correspondant au décile supérieur des donateurs du Québec.

2. Cette variable présente des données manquantes ; les estimations sont calculées après les avoir exclues.

3. Le revenu total (avant l'impôt fédéral et provincial) est utilisé.

Source : Statistique Canada, *Enquête sociale générale – Dons, bénévolat et participation*, fichier de microdonnées à grande diffusion. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Les domaines d'activité des organismes bénéficiaires des plus grands donateurs

L'ESG-DBP a colligé, pour les donateurs, les montants destinés aux organismes classés par domaines d'activité⁵. Le volet 1 du tableau 3 présente les proportions de donateurs ayant octroyé des dons selon ces domaines d'activité.

Les plus grands donateurs effectuent plus souvent des dons profitant à de multiples domaines d'activité

Il est étonnant de constater que, à l'exception du domaine de la santé, les donateurs ayant versé des montants à un organisme œuvrant dans un domaine d'activité donné sont significativement surreprésentés parmi les plus grands

donateurs. C'est dans le domaine de la religion que cette surreprésentation est la plus élevée : près des deux tiers (64 %) des plus grands donateurs ont fait un don dans ce domaine, comparativement à seulement 38 % des donateurs en général.

Tableau 3

Indicateurs de domaines d'activité des organismes bénéficiaires, comparés entre le groupe des plus grands donateurs et l'ensemble des donateurs, donateurs âgés de 15 ans et plus, Québec, 2013

	[1]. Plus grands donateurs ¹			[2]. Ensemble des donateurs			Différence ([1]-[2]) Estimation
	Estimation	Intervalle (95 %)		Estimation	Intervalle (95 %)		
	%						points
Volet 1. Proportion ayant fait un don à un organisme de ce domaine d'activité							
Arts et culture + Sports et loisirs	21,7	16,3	28,2	15,5	13,9	17,3	6,2 [†]
Éducation et recherche + Universités et collèges	33,5	26,8	41,0	17,7	15,9	19,7	15,8 ^{††}
Santé	70,4	63,5	76,5	66,8	64,4	69,2	3,6
Service sociaux	59,9	52,3	67,1	46,5	43,9	49,2	13,4 ^{††}
Environnement	12,4	8,6	17,6	5,5	4,6	6,7	6,9 ^{††}
Intermédiaires de bienfaisance et promotion du bénévolat	30,4	23,9	37,9	15,8	14,0	17,7	14,6 ^{††}
Organismes internationaux	23,4	17,9	30,0	6,9	5,7	8,4	16,5 ^{††}
Religion	63,9	56,8	70,4	38,3	36,0	40,7	25,5 ^{††}
Autres ²	32,3	25,6	39,8	17,5	15,5	19,7	14,8 ^{††}
Volet 2. Nombre de domaines d'activité desservis par les dons³							
Un	7,2	4,3	11,8	33,6	31,3	36,0	-26,4 ^{††}
Deux	17,4	12,8	23,3	27,3	25,0	29,8	-9,9 ^{††}
Trois	26,5	20,6	33,3	22,2	20,1	24,4	4,3
Quatre	27,5	21,2	34,8	10,3	8,9	12,0	17,1 ^{††}
Cinq et plus	21,4	16,1	28,0	6,5	5,4	7,8	14,9 ^{††}
Volet 3. Répartition des dons⁴							
Arts et culture + Sports et loisirs	2,7	0,9	4,4	3,2	2,0	4,4	-0,6
Éducation et recherche + Universités et collèges	3,1	1,6	4,7	3,7	2,6	4,8	-0,6 [†]
Santé	20,4	13,0	27,7	26,6	21,0	32,1	-6,2 ^{††}
Service sociaux	8,7	4,1	13,3	10,7	7,6	13,8	-2,0 [†]
Environnement	1,2	0,5	2,0	1,6	1,0	2,2	-0,3
Intermédiaires de bienfaisance et promotion du bénévolat	8,3	4,6	12,0	8,6	6,1	11,1	-0,3
Organismes internationaux	9,1	4,6	13,6	7,4	4,5	10,4	1,7 [†]
Religion	41,9	28,0	55,7	34,3	24,2	44,5	7,6 ^{††}
Autres ²	4,5	2,0	7,1	3,9	2,2	5,6	0,7

†† : $p \leq 0,01$; † : $0,01 < p \leq 0,05$. Voir le dernier paragraphe de l'encadré Données et méthodologie.

1. Groupe correspondant au décile supérieur des donateurs du Québec.

2. Comprend les domaines suivants : développement et logement ; droit, défense des intérêts et politique ; associations d'affaires et professionnelles, syndicats ; non classés ailleurs.

3. La catégorie « Autres », définie dans la note précédente, est comptée comme un seul domaine d'activité.

4. Les estimations de ce volet consistent dans le ratio (exprimé en pourcentage) entre le montant total des dons octroyés à un domaine d'activité et le montant total des dons (tous domaines d'activité confondus).

Source : Statistique Canada, *Enquête sociale générale – Dons, bénévolat et participation*, fichier de microdonnées à grande diffusion. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

5. Voir l'encadré Données et méthodologie.

Ce résultat général – la surreprésentation parmi les plus grands donateurs de presque tous les indicateurs de dons par domaine – s’explique par le fait que les plus grands donateurs, comparativement à l’ensemble, ont tendance à effectuer des dons dans plusieurs domaines. Le volet 2 du tableau 3 illustre cette réalité. Par exemple, un peu plus du cinquième des plus grands donateurs (21 %) ont octroyé des montants à des organismes répartis dans au moins cinq secteurs, contre seulement 7 % de l’ensemble des donateurs. À l’autre extrême, seulement 7 % des plus grands donateurs ont fait des dons dans un seul domaine, contre 34 % des donateurs en général.

Les plus grands donateurs versent une part plus importante de leur argent à des organismes du domaine religieux

Le volet 3 du tableau 3 présente la répartition du montant total des dons selon le domaine d’activité de l’organisme bénéficiaire. On voit que les pratiques des plus grands donateurs se caractérisent par l’abondance relative du don religieux. En effet, 42 % du montant total des dons des plus grands donateurs (correspondant à environ 400 millions de dollars⁶) profite à des organismes du domaine religieux⁷, contre un peu plus du tiers (34 %) du montant total de l’ensemble des donateurs. Ce résultat s’explique en partie par le fait que, en comparaison de l’ensemble des donateurs, une forte proportion des plus grands donateurs effectue des dons dans ce domaine, comme rapporté plus haut (64 % c. 38 %).

En principale contrepartie de l’abondance relative du don religieux parmi les plus grands donateurs, on note qu’une part moins importante des dons de ce groupe se destine au domaine de la santé, soit 20 %, contre 27 % pour l’ensemble donateurs.

Quelle place occupent les donateurs du Québec parmi les plus grands donateurs du Canada ?

Considérons maintenant le groupe des 10 % des donateurs au Canada⁸ dont les dons sont les plus élevés. Notre objectif, dans la présente partie, est de déterminer jusqu’à quel point les donateurs du Québec sont bien ou mal représentés dans ce groupe pancanadien. Dit autrement, les donateurs du Québec forment-ils une part des plus grands donateurs canadiens qui est plus élevée ou moins élevée que leur part dans l’ensemble des donateurs canadiens ? Donnons pour commencer quelques indications sur les montants des dons provenant de ces plus grands donateurs canadiens.

Le don minimal pour faire partie des plus grands donateurs est deux fois plus élevé au Canada qu’au Québec

En 2013, le don minimal pour faire partie du groupe des plus grands donateurs du Canada est de 1 100 \$ (tableau 4), ce qui est environ deux fois plus élevé que le don minimal pour faire partie du groupe équivalent pour le Québec (500 \$, voir tableau 1). À l’échelle canadienne, les plus grands donateurs donnent en moyenne 3 400 \$ à des organismes, un montant également deux fois plus élevé que celui du Québec (1 700 \$). Les plus grands donateurs du Canada qui résident au Québec donnent en moyenne 3 300 \$, un montant similaire à la moyenne générale canadienne (3 400 \$). Avec un effectif d’environ 224 000 personnes (donnée

Tableau 4

Quelques indicateurs, groupe des plus grands donateurs et ensemble des donateurs, donateurs âgés de 15 ans et plus, Canada, 2013

	Unité	Estimation	Intervalle (95 %)	
Plus grands donateurs¹ du Canada				
Montant minimal	\$	1 123	1 041	1 206
Montant moyen	\$	3 429	3 161	3 697
Atlantique	\$	2 564	2 337	2 791
Québec	\$	3 252	2 269	4 236
Ontario	\$	2 961	2 647	3 275
Prairies et Colombie-Britannique	\$	4 086	3 604	4 568
Part des dons ²	%	65,7	63,1	68,3
Atlantique	%	2,6	2,1	3,0
Québec	%	5,7	3,7	7,7
Ontario	%	25,3	22,0	28,5
Prairies et Colombie-Britannique	%	32,2	28,5	35,8
Ensemble des donateurs du Canada				
Montant moyen	\$	532	497	567
Atlantique	\$	377	349	405
Québec	\$	265	215	315
Ontario	\$	533	481	586
Prairies et Colombie-Britannique	\$	762	679	844

1. Groupe correspondant au décile supérieur des donateurs du Canada.

2. Montant total des dons des plus grands donateurs du Canada, en proportion du montant total des dons de l’ensemble des donateurs du Canada.

Note : La méthode d’autoamorçage (*bootstrap*) a été utilisée dans le calcul des intervalles de confiance.

Source : Statistique Canada, *Enquête sociale générale – Dons, bénévolat et participation*, fichier de microdonnées à grande diffusion. Adapté par l’Institut de la statistique du Québec.

6. Ce montant est obtenu en appliquant ce taux au montant total de 956,5 millions inscrit au tableau 1.

7. Voir la section « Domaines d’activité des organismes bénéficiaires » de l’encadré pour des exemples d’organismes de ce domaine.

8. Les données excluent les Territoires (Yukon, T. N.-O. et Nunavut).

déduite du tableau 5), ce sous-groupe représente moins de la moitié (41 %) de l'effectif des plus grands donateurs du Québec (552 000, voir tableau 1).

À l'instar des plus grands donateurs du Québec, et malgré des différences importantes dans les montants, les plus grands donateurs du Canada sont également responsables de près des deux tiers des dons (66 %). Toutefois, la contribution du Québec à cette part est inférieure à 10 %. En effet, seulement 9 % du don total des plus grands donateurs du Canada provient du Québec⁹, un résultat qui laisse présager la forte sous-représentation du Québec parmi les plus grands donateurs du Canada.

Les donateurs du Québec sont fortement sous-représentés parmi les plus grands donateurs du Canada

De fait, les données du tableau 5 montrent que bien que les donateurs du Québec représentent 23 % de tous les donateurs

canadiens, ils ne représentent que 9 % des plus grands donateurs du pays, une sous-représentation de 14 points. Les donateurs des provinces de l'Atlantique sont sous-représentés, mais beaucoup moins que ceux du Québec (-2 points, soit 5 % c. 7 %). C'est la région des Prairies et de la Colombie-Britannique qui obtient la meilleure représentation (+ 10 points, soit 41 % c. 31 %). Les donateurs de l'Ontario sont moindrement surreprésentés (+ 5 points, soit 45 % c. 39 %).

On peut se demander dans quelle mesure cette sous-représentation s'explique par le fait que, comparativement au reste du Canada, on trouve au Québec proportionnellement moins de donateurs ayant les caractéristiques associées à la présence parmi les plus grands donateurs canadiens¹⁰. En effet, les données de 2013 de l'ESG-DBP révèlent par exemple que 12 % des donateurs du Québec pratiquaient leur religion au moins une fois par semaine, 34 % pratiquaient le bénévolat

et 9 % avaient un revenu total au moins égal à 80 000 \$. Parmi les donateurs du reste du Canada, ces proportions étaient toujours significativement supérieures, soit respectivement 20 %, 50 % et 14 %.

Une analyse de régression a permis d'évaluer l'influence du fait de résider au Québec sur l'appartenance au groupe des plus grands donateurs du Canada, en tenant compte de toutes les variables considérées, dont les trois susmentionnées (voir le tableau 2 pour la liste complète). Les résultats montrent que même après avoir tenu compte des différences entre le Québec et le reste du Canada quant à ces variables, les chances de faire partie des plus grands donateurs du Canada demeurent significativement réduites lorsque les donateurs résident au Québec. Tout au plus, ces chances s'avèrent moindrement réduites (données non illustrées).

Tableau 5

Distribution de la région de résidence canadienne, comparée entre le groupe des plus grands donateurs et l'ensemble des donateurs, donateurs âgés de 15 ans et plus, Canada, 2013

	Unité	[1]. Plus grands donateurs ¹			[2]. Ensemble des donateurs			Différence ([1]-[2])
		Estimation	Intervalle (95 %)		Estimation	Intervalle (95 %)		
Région de résidence								††
Québec	%	9,1	7,4	11,3	22,8	22,3	23,3	-13,6††
Reste du Canada	%	90,9	88,7	92,6	77,2	76,7	77,7	13,6††
Atlantique	%	5,2	4,5	6,0	7,0	6,8	7,1	-1,7††
Ontario	%	44,5	41,0	48,1	39,3	38,6	39,9	5,3††
Prairies et Colombie-Britannique	%	41,1	37,8	44,5	31,0	30,5	31,6	10,1††
Effectif (Canada)	k	2 451	24 051

††: $p \leq 0,01$; †: $0,01 < p \leq 0,05$. Voir le dernier paragraphe de l'encadré Données et méthodologie.

1. Groupe correspondant au décile supérieur des donateurs du Canada.

Source: Statistique Canada, *Enquête sociale générale – Dons, bénévolat et participation*, fichier de microdonnées à grande diffusion. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

9. 8,7 % = 5,7 % / 65,7 % (voir tableau 4).

10. Ces caractéristiques sont les mêmes que celles associées à la présence parmi les plus grands donateurs québécois (voir l'analyse du tableau 2), à l'exception du fait d'être né à l'extérieur du Canada, qui n'a plus d'influence significative.

Résumé et discussion

En 2013, pour faire partie du groupe des 10% dont les dons étaient les plus élevés du Québec, les donateurs québécois devaient avoir fait un don minimal de 500\$. Avec un don moyen de 1 700\$, les plus grands donateurs du Québec ont été responsables des deux tiers des 1,45 milliard de dollars versés la même année aux organismes de bienfaisance ou aux autres organismes à but non lucratif.

Par rapport à l'ensemble des donateurs du Québec, les plus grands donateurs sont plus souvent âgés, nés à l'extérieur du Canada, scolarisés et avec des revenus élevés. Aussi, ils pratiquent plus souvent une activité religieuse sur une base hebdomadaire et font plus souvent du bénévolat. En outre, ils effectuent dans une plus large mesure des dons qui profitent à des organismes provenant de plusieurs domaines d'activité. Fait distinctif, les plus grands donateurs versent une part plus importante de leur argent à des organismes du domaine religieux.

Enfin, le groupe des plus grands donateurs du Canada diffère de manière importante de celui des plus grands

donateurs du Québec. Le don minimal pour en faire partie ainsi que le don moyen sont environ deux fois plus élevés. Dans ces circonstances, il n'est guère surprenant que les donateurs du Québec y soient sous-représentés. Or, cette sous-représentation n'est que partiellement attribuable au fait que les donateurs qui possèdent les caractéristiques associées à la présence parmi les plus grands donateurs canadiens sont proportionnellement moins nombreux au Québec. D'autres explications doivent être proposées. Il est possible que des différences structurelles dans la culture philanthropique, liées aux capacités de sollicitation financière et aux mécanismes de la solidarité sociale, soient en jeu. Par exemple, au Québec par rapport au reste du Canada, on compte moins d'organismes par 10 000 habitants, et particulièrement des organismes religieux, ce qui amoindrit la capacité à faire des collectes de fonds importantes. Aussi et surtout, le Québec se distingue par des mécanismes de solidarité sociale plus axés sur la coopération, le syndicalisme et la politique sociale¹¹ que sur le don.

11. Yvan COMEAU, *op. cit.*

DANS LA MÊME COLLECTION

Vient de paraître

Données sociodémographiques en bref, vol. 21 n° 2 Février 2017

- Qui fait partie du groupe des 10 % dont le revenu est le plus élevé?

Données sociodémographiques en bref, vol. 21 n° 1 Octobre 2016

- Regard sur le lieu de naissance des parents d'enfants nés au Québec depuis 2000

Données sociodémographiques en bref, vol. 20 n° 3 Juin 2016

- Plus de décès que de naissances, une situation en émergence. Portrait à l'échelle des MRC du Québec entre 2005 et 2015
- La planification financière à la retraite au Québec: une analyse interprovinciale
- Aperçu des cotisations et des frais obligatoires s'ajoutant à l'impôt des ménages québécois

À paraître

Données sociodémographiques en bref, vol. 22 n° 1 (titre provisoire) Octobre 2017

- La confiance généralisée

AUTRES PUBLICATIONS DE LA DIRECTION DES STATISTIQUES SOCIODÉMOGRAPHIQUES

Vient de paraître

Bulletin Coup d'œil sociodémographique

- | | | |
|---------|--|------------|
| • n° 56 | Liens entre la violence vécue durant l'enfance et la violence conjugale subie à l'âge adulte | Mai 2017 |
| • n° 55 | La mortalité et l'espérance de vie au Québec en 2016 | Mai 2017 |
| • n° 54 | Les naissances au Québec et dans les régions en 2016 | Avril 2017 |
| • n° 53 | Les dons de bienfaisance de la population québécoise, 2004 à 2013 | Avril 2017 |
| • n° 52 | Le bénévolat au Québec, de 2004 à 2013 | Avril 2017 |

À paraître

Bulletin Coup d'œil sociodémographique

- | | | |
|---------|--|----------------|
| • n° 57 | Les mariages au Québec en 2016 | Juillet 2017 |
| • n° 58 | Moins de départs, plus de retours : les trajectoires migratoires de quatre cohortes de jeunes au Québec (titre provisoire) | Septembre 2017 |

Ce bulletin est réalisé par la Direction des statistiques sociodémographiques.

Ont collaboré à la réalisation : Gabrielle Tardif, mise en page
Direction des communications

Pour plus de renseignements : Dominique André, responsable du bulletin
Institut de la statistique du Québec
200, chemin Sainte-Foy, 3^e étage
Québec (Québec) G1R 5T4

Téléphone : 418 691-2406 (poste 3225)
Télécopieur : 418 643-4129
Courriel : cid@stat.gouv.qc.ca

Dépôt légal
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
2^e trimestre 2017
ISSN 1715-6378 (en ligne)

© Gouvernement du Québec,
Institut de la statistique du Québec, 1996

Toute reproduction autre qu'à des fins de consultation
personnelle est interdite sans l'autorisation
du gouvernement du Québec.
www.stat.gouv.qc.ca/droits_auteur.htm